

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Arlicle R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce tormulaire sero publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Dasier complet la : Dasier complet la :		Cadre réservé à l'autorité environnen	ientale
Réhabilitation at extansion d'un ensemble immobilier pour la création d'une surface commerciale alimentaire, d'une salle de sport et d'un resteurant Burger King. 2. I d'entification d'u (ou des) maître(s) d'ouvrage au du (ou des) pétitionnaire(s) 2.1 Personne physique Nom Kalsch Prénom Thierry 2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualifié de la personne RCS / SiRET 4 4 2 1 0 8 2 2 1 0 0 0 2 3 Forme juridique Société à respressabilité limitée Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n° I 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuls et critères annexé à l'article R, 122-2 du cade de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet N° de catégorie et sous-catégorie N° de catégorie et sous-catégorie Caractéristiques du projet au regard des seuls et critères de la catégorie (préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) La construction envisagée comporte la création d'une aire de stationnement ouverte au public de plus de 50 unités (254 places). Le projet est donc soumis à la pracédure "cass par cas". 4. Caractéristiques générales du projet 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démoitilion Le but du projet de réhabilitation est de créer un magasin Grand Frais, une salle de sport Basic Fit et un Burger King Drive avec une aire de stationnement ouverte et des espaces verts. Le magasin "Grand Frais" cas vestiaires et une salle du personnel; - une surface non accossible au publique de 872 m² qui condient 3 chambres froides avec des groupes froids et un local TGBT, des bureaux, des sanitaires, des vestiaires et une salle du personnel; - un espace de vente de 804 m². - La salle de sport de 1566 m² et une salle GXR de 82 m²; - un espace de vente de 804 m². - La salle de sport de 1566 m² et une salle GXR de 82 m²; - un espace de vente de 804 m². - La salle de sport de 1566 m² et une salle GXR de 82 m²; - une space de vente de 804 m². - La salle de sport de 1566 m² et une salle GXR de 82 m²; - une	Date de réception :	Dossier complet le ;	N° d'enregistrement :
Réhabilitation at extansion d'un ensemble immobilier pour la création d'une surface commerciale alimentaire, d'une salle de sport et d'un resteurant Burger King. 2. I d'entification du (ou des) moitre(s) d'ouvrage au du (ou des) pétitionnaire(s) 2.1 Personne physique Nom Kalsch Prénom Thierry 2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualifé de la personne RCS / SiRET 4 4 2 1 0 8 2 2 1 0 0 0 2 3 Forma juridique Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n° I 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuls et critères annexé à l'article R, 122-2 du cade de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet N° de catégorie et sous-catégorie N° de catégorie et sous-catégorie Caractéristiques du projet au regard des seuls et critères de la catégorie (préciser les éventuells rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) La construction envisagée comporte la création d'une aire de stationnement ouverte au public de plus de 50 unités (254 places). Le projet est donc soumis à la procédure "cas par cas". 4. Caractéristiques générales du projet 4. Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démoillion Le but du projet de réhabilitation est de créer un magasin Grand Frais, une salle de sport Basic Fit et un Burger King Drive avec une aire de stationnement ouverte et des espaces verts. - Le magasin "Grand Frais" comportera: - une surface non accossible au publique de 872 m² qui contient 3 chambres froides avec des groupes froids et un local TGBT, des bureaux, des sanitaires, des vestiaires et une salle du personnel; - un espace de vente de 804 m² La salle de sport de 1566 m² et une salle GXR de 82 m²; - un espace de vente de 804 m² La salle de sport de 1566 m² et une salle GXR de 82 m²; - un espace de vente de 804 m² La salle de sport de 1566 m² et une salle GXR de 82 m²; - une space de vente de 804 m² La salle de sport de 1566 m² et une salle GXR de 82 m²; - une space de vente de 804 m² La salle de sport de 1566 m² et une salle GXR de 82			
2.1 Personne physique Nom Kalsch Prénom Thierry 2.2 Personne morole Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualifé de la personne notabilitée à représenter la personne morale Cérant de TMK finances TMK finances Gérant de TMK finances Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n° I 3. Catégorie (s) applicable (s) du tableau des seults et critères annexé à l'article R, 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet N° de catégorie et sous-catégorie N° de catégorie et sous-catégorie Caractéristiques du projet au regard des seults et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques suses d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) La construction envisagée comporte la création d'une aire de stationnement ouverte de public de plus de 50 unités (254 places). Le projet est donc soumis à la procédure "cas par cas". 4. Caractéristiques générales du projet Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démoitillon Le but du projet de réhabilitation est de créer un magasin Grand Frais, une salle de sport Basic Fit et un Burger King Drive avec une aire de stationnement ouverte et des espaces verts. - Le magasin "Grand Frais" comporters : - Le magasin "Grand F		1. Intitulé du projet	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualité de la personne morale Nom, prénom et qualité de la personne morale Nom, prénom et qualité de la personne morale RCS / SIRET 4 4 1 2 1 0 8 2 2 1 1 0 0 0 2 3 Forma juridique Société à responsabilité limitée Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1 3. Catégorie(s) applicable(s) du fableau des seulis et critères annexé à l'article R, 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet N° de catégorie et sous-catégorie Caractéristiques du projet au regard des seulis et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) La construction envisagée comporte la création d'une aire de stationnement ouverto au public de plus de 50 unités (254 places). Le projet est donc soumis à la procédure "cas par cas". 4. Caractéristiques générales du projet Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démoitilion Le but du projet de réhabilitation est de créer un magasin Grand Frais, une salle de sport Basic Fit et un Burger King Drive avec une aire de suffaconnement ouverte et des espaces verts. - Le magasin "Grand Frais" comportera: - une sufface non accassible au publique de 872 m² qui contient 3 chambres froides avec des groupes froids et un local TGBT, des buréaux, des sanitaires, des vestiaires et une salle du personnet; - un espace de vente de 804 m². - La sallo de sport des 1556 m² et une salle GXR de 82 m²; - des sanitaires, des vestiaires et un local rangement et un local ventilation. - Un Burger King Drive de 363 m² - Une salle de sport de 1556 m² et une salle GXR de 82 m²; - d'une aire de stationnement de 244 places, des espaces verts d'ornement et d'un espace vert maintenu réservé HOE 30.		nmobilier pour la création d'une surface	commerciale alimentaire, d'une salle de sport et
Norm Kalsch 2.2 Personne morale Dénomination ou ration sociale Norm prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la pessonne marcale RCS / SIRET 4 4 2 1 0 8 2 2 1 0 0 0 2 3 Forme juridique Société à responsabilité limitée Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n° 1 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuls et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet N° de catégorie et sous-catégorie N° de catégorie et sous-catégorie Caractéristiques du projet au regard des seuls et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) 41°a 4. Caractéristiques générales du projet La construction envisagée comporte la création d'une aire de stationnement ouverte au public de plus de 50 unités (254 places). La projet est donc soumis à la procédure "cas pair cais". 4. Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démoillion Le but du projet de réhabilitation est de créer un magasin Grand Frais, une salle de sport Basic Fit et un Burger King Drive avec une aire de suffaconnement ouverte at des espaces verts. - Le magasin "Grand Frais" comportera: - une surface non accassible au publique de 872 m° qui contient 3 chambres froides avec des groupes froids et un local TGBT, des buréaux, des sanitaires, des vestaires et une salle du personnet; - un espace de vente de 804 m°. - La sallo de sport Basic Fit comportera: - Une salle de sport de 1556 m° et une salle GXR de 82 m°; - des sanitaires, des vestaires un local rangement et un local ventilation. - Un Burger King Drive de 303 m° - Une saire de stationnement de 244 places, des espaces verts d'ornement et d'un espace vert maintenu réservé HOE 30.	2. Identification d	u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du	(ou des) pétifionnaire(s)
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale Nom prénome il qualifié de la personne morale RCS / SIRET 4 4 2 1 0 8 2 2 1 0 0 0 0 2 3 Forma juridique Société à responsabilité limitée Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n° I 3. Carégorie(s) applicable(s) du tableau des seulis et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet N° de catégorie et sous-catégorie N° de catégorie et sous-catégorie La construction envisagée comporte la création d'une aire de stationnement ouverto au public de plus de 50 unités (254 places). Le projet est danc soumis à la procédure "cas par cas". 41° a 4. Caractéristiques générales du projet A. Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition Le but du projet de réhabilitation set de créer un magasin Grand Frais, une salle de sport Basic Fit et un Burger King Drive avec une airre de stationnement ouverte et des espaces verts. - Le magasin "Grand Frais" comportera : - une surface non accassible au publique de 872 m° qui contient 3 chambres froides avec des groupes froids et un local TGBT, des bureaux, des sanitaires, des vestiaires et une salle GKR de 82 m°; - des sanitaires, des vestiaires et une salle GKR de 82 m°; - des sanitaires, des vestiaires un local rangement et un local ventilation. - Un Burger King Drive de 363 m° - d'une aire de stationnement de 264 places, des espaces verts d'ornement et d'un espace vert maintenu réservé HOE 30.	2.1 Personne physique		
Dénomination ou raison sociale Nom prénom et qualité de la personne habititée à représenter la personne maraile RCS / SIRET A A 2 1 0 8 2 2 1 0 0 0 2 3 Forma juridique Société à responsabilité limitée Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n° 1	Nom Kalsch	Prénom Thierry	
Société à responsabilité limitée Caractéristiques de projet au regard de seulis et critères de la catégorie (s) applicable(s) du tableau des seulis et critères annexé à l'article R, 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet Caractéristiques du projet au regard des seulis et critères de la catégorie (préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) La construction envisagée comporte la création d'une aire de stationnement ouverte au public de plus de 50 unités (254 places). Le projet est donc soumis à la procédure "cas par cas". A. Caractéristiques générales du projet	2.2 Personne morale		
A. Caractéristiques générales du projet est donc soumis à la procédure "cas". 4. Caractéristiques générales du projet est donc soumis à la procédure "cas". 4. Caractéristiques générales du projet est donc soumis à la procédure "cas". 4. Caractéristiques générales du projet est donc soumis à la procédure "cas". 4. Caractéristiques générales du projet est donc soumis à la procédure "cas". 4. Caractéristiques générales du projet est donc soumis à la procédure "cas". 4. Caractéristiques générales du projet est donc soumis à la procédure "cas". 4. Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition Le but du projet de réhabilitation est de créer un magasin Grand Frais, une salle de sport Basic Fit et un Burger King Drive avec une aire de stationnement ouverte et des espaces verts. Le magasin "Grand Frais" comportera : - une surface non accassible au publique de 872 m² qui contient 3 chambres froides avec des groupes froids et un local TGBT, des bureaux, des sanitaires, des vestiaires et une salle GXR de 82 m²; - des bureaux, des sanitaires, des vestiaires et une salle GXR de 82 m²; - des sanitaires de sot avstalfars un local rangement et un local ventilation. - Un Burger King Drive de 363 m² - Le salle de sport de 1556 m² et une salle GXR de 82 m²; - de sanitaires de stationnement de 284 places, des espaces verts d'ornement et d'un espace vert maintenu réservé HOE 30.	Dénomination ou raison sociale	TMK finaees Finances	
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1 3. Calégorie(s) applicable(s) du tableau des seuls et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet N° de catégorie et sous-catégorie Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) La construction envisagée comporte la création d'une aire de stationnement ouverte au public de plus de 50 unités (254 places). Le projet est donc soumis à la procédure "cas par cas". 4. Caractéristiques générales du projet Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolificon Le but du projet de réhabilitation est de créer un magasin Grand Frais, une salle de sport Basic Fit et un Burger King Drive avec une airre de stationnement ouverte et des espaces verts. - Le magasin "Grand Frais" comportera: - une surface non accessible au publique de 872 m² qui contient 3 chambres froides avec des groupes froids et un local TGBT, des bureaux, des sanitaires, des vestiaires et une salle du personnel; - un espace de vente de 804 m². - La salle de sport de 1566 m² et une salle GXR de 82 m²; - des sanitaires, des vestiaires un local rangement et un local ventilation. - Un Burger King Drive de 363 m² - les extérieurs du bâtiment sont composés: - d'une aire de stationnement de 254 places, des espaces verts d'omement et d'un espace vert maintenu réservé HOE 30.		Gérant de TMK finances	
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seulls et critères annexé à l'article R, 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet N° de catégorie et sous-catégorie Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) La construction envisagée comporte la création d'une aire de stationnement ouverte au public de plus de 50 unités (254 places). Le projet est donc soumis à la procédure "cas par cas". 4. Caractéristiques générales du projet Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition Le but du projet de réhabilitation est de créer un magasin Grand Frais, une salle de sport Basic Fit et un Burger King Drive avec une aire de stationnement ouverte et des espaces verts. - Le magasin "Grand Frais" comportera: - une surface non accessible au publique de 872 m² qui contient 3 chambres froides avec des groupes froids et un local TGBT, des bureaux, des sanitaires , des vestiaires et une salle du personnel; - un espace de vente de 804 m². - La salle de sport de 1566 m² et une salle GXR de 82 m²; - des sanitaires, des vestiaires un local rangement et un local ventilation. - Un Burger King Drive de 363 m² les extérieurs du bâtiment sont composés: - d'une aire de stationnement de 254 places, des espaces verts d'ornement et d'un espace vert maintenu réservé HOE 30.	RCS / SIRET 4 4 2 1 0 8 2	2 1 0 0 0 2 3 Forme ju	undique Société à responsabilité limitée
Dalvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition Le but du projet de réhabilitation est de créer un magasin Grand Frais, une salle de sport Basic Fit et un Burger King Drive avec une aire de stationnement ouverte et des espaces verts. - Le magasin "Grand Frais" comportera: - une surface non accessible au publique de 872 m² qui contient 3 chambres froides avec des groupes froids et un local TGBT, des bureaux, des sanitaires , des vestiaires et une salle du personnel; - un espace de vente de 804 m². - La salle de sport Basic Fit comportera: - Une salle de sport de 1566 m² et une salle GXR de 82 m²; - des sanitaires, des vestiaires un local rangement et un local ventilation. - Un Burger King Drive de 363 m² - les extérieurs du bâtiment sont composés: - d'une aire de stationnement de 254 places, des espaces verts d'ornement et d'un espace vert maintenu rèservé HOE 30.	Catégorie(s) applicable(s) du table N° de catégorie et sous-catégorie	du des seulls et critères annexé à l'ar dimensionnement correspondant du Caractéristiques du projet au re (Préciser les éventuelles rubriques is: La construction envisagée comporte la public de plus de 50 unités (254 places	projet gard des seuils et critères de la catégorie sues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) création d'une aire de stationnement ouverte au
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition Le but du projet de réhabilitation est de créer un magasin Grand Frais, une salle de sport Basic Fit et un Burger King Drive avec une aire de stationnement ouverte et des espaces verts. - Le magasin "Grand Frais" comportera: - une surface non accessible au publique de 872 m² qui contient 3 chambres froides avec des groupes froids et un local TGBT, des bureaux, des sanitaires, des vestiaires et une salle du personnel; - un espace de vente de 804 m². - La salle de sport Basic Fit comportera: - Une salle de sport de 1566 m² et une salle GXR de 82 m²; - des sanitaires, des vestiaires un local rangement et un local ventilation. - Un Burger King Drive de 363 m² - les extérieurs du bâtiment sont composés: - d'une aire de stationnement de 254 places, des espaces verts d'ornement et d'un espace vert maintenu réservé HOE 30.		4. Caractéristiques générales du pr	ojet
	4.1 Nature du projet, y compris les éven Le but du projet de réhabilitation est de créc alre de stationnement ouverte et des espac - Le magasin "Grand Frais" comportera: - une surface non accessible au public des bureaux, des sanitaires, des vestiaires - un espace de vente de 804 m² La salle de sport Basic Fit comportera: - Une salle de sport de 1566 m² et une - des sanitaires, des vestiaires un loca - Un Burger King Drive de 363 m² - les extérieurs du bâtiment sont composés	luels Iravaux de démolifion ar un magasin Grand Frais, une salle de es verts. que de 872 m² qui contient 3 chambres fr et une salle du personnel; e salle GXR de 82 m²; al rangement et un local ventilation.	sport Basic FIt et un Burger King Drive avec une oldes avec des groupes froids et un local TGBT,

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Le projet s'inscrit dans la politique des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) qui définissent les principes d'aménagement et d'urbanisme qui devront être pris en considération. Selon le PLU de Strasbourg, le site appartient à des zones IAUXd qui couvrent des secteurs à caractère natural ou agricole destinés à être ouverts à l'urbanisation à court et à moyen terme pour des besoins à termes d'activités économiques.

L'objectif est la réhabilitation et l'extension d'un hall existant pour aménagement d'un magasin Grand Frais et d'une salle de Sport Basic Fit, ainsi qu'une construction neuve d'un restaurant Burger King sur le même terrain.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet consiste en la réhabilitation d'un bâtiment existant et son extension pour création d'un magasin Grand Frais et d'une salle de sport Basic Fit. Ce bâtiment sera d'abord partiellement démoli (la partie nord-est du bâtiment).

Un bâtiment neuf sera construit au sud-est du terrain, et qui concerne le restaurant Burger King.

Les arbres existants dans la partie nord-ouest seront partiellement conservés. Ils seront remplacés par de nouvelles plantations selon plan masse.

La surface laissée libre à l'arrière des bâtiments sera une cour arborée dédiée au stationnement,

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La zone réhabilitée concerne le magasin Grand Frais, la salle de Sport Basic Fit, ainsi que le restaurant Burger King.

Le terrain sera aménagé de façon à avoir un accès principal depuis la route de la Wantzenau pour les véhicules légers, l'accès des poids lourds se fera par la voie existante située au fond du terrain.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administ La décision de l'autorité environnem				
Le projet est soumis à déclaration d'une Rejet d'eaux pluviales dans les eaux de de la surface correspondant à la partie d à 1 ha, mais inférieure à 20 ha".	ouces superfic	ielles ou sur le sol ou dar	ns le sous-sol,	la surface totale du projet, augmentée
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	projet et super	ficie alobale de l'apérat	on - préciser le	es unités de mesure utilisées
	eurs caracté	WALKER STREET		Valeur(s)
Surface plancher avant fravaux/ bâtimen Surface plancher après travaux - Bâtiment existant avec extension	t existant apre	es démolition partielle	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	2 225 m ² 3 937 m ² 1 917 m ² 2 020 m ² 363 m ² 4 300 m ²
- Râtiment neuf Burger				22 302 m²
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordon	nées géographiques ¹	Long. 07°4	5·42 "18 Lat. 48 ° 37 · 47 " 13
Adresse : 11 route de la Wantzenau 67800 HOENHEIM Commentaire : Le site se trouve au sud-ouest du supermarché du Super U et drive, sur la route de la Wantzenau (D468).	et c), 7°a 10°,11°a) 38° ; 43° c l'article R l'environn Point de Point d'a Commun	départ :	Long°_	_'" Lat º' '_ '''. _'" Lat º' _ ''_
4.7 S'agit-il d'une modification/extens 4.7.1 Si oui, cette installation ou	ion d'une ins	tre demande les ann tallation ou d'un ouvrag ge a-1-11 fait l'objet c	ae existant ?	Oul X Non
environnementale ? 4.7.2 Si oui, décrivez sommairement différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été auto	nt les projet et	Le projet consiste en l pour création d'un ma d'un restaurant Burge (Permis de Démolir ob	la réhabilitation gasin Grand Fr r King. Ce bâti otenu PD 067 2	i d'un bâtiment existant et son extension rais, d'une salle de sport Basic Fit et iment sera d'abord partiellement démoli 204 18 V0002, te 29/05/2018). Un ærne le restaurant Burger King.

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Atin de réunir les informations nécessoires pour remptir le tableau ci dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Infernet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-1-il :		Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	La ZNIEFF type II la plus proche de site se trouve à environ 1 km à l'est du site (Ancien lit majeur du Rhin de Strasbourg à Lauterbourg - code 420014522). La ZNIEFF type I la plus proche de site se trouve à environs 3,3 km à l'est du site (Forêt rhénane de la Robertsau - code 420030002).
En zone de montagne ?		X	Le site n'est concerné par aucune zone montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	Le site n'est concerné par aucune zone couverte par un arrêté de protection de biotope.
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	Sans objet.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturella (nationale ou régionale), une zone de conservation halieulique ou un parc naturel régional ?		X	Le site n'appartient à aucune de ces zones protégées.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	×		Une partie de la zone réservée au parking et aux espaces verts (partie nord-ouest) est affectée par le bruit (carte de type B) conformément au classement sonore des infrestructures de transports terrestres correspondant à l'arrêté préfectoral en application de l'article 5 du décret 95-21 du 9 janvier 1995. La même zone correspond à un indicateur Laden >55 à 60 dB(A) et Ln >50 à 55 dB(A) (carte de type B) : zone à conversation normale.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	Sans objet.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	Le site n'appartient à aucune zone humide. La zone humide la plus proche se trouve à 2.8 km à l'est du site.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit au approuvé ?	×		La commune de Hoenheim est concernée par les risques suivants ; - un PPRN Risque inondation par submersion marine approuvée - un potentiel radon à la commune ; catégorie 1 - présence de canalisations de transport de matières dangereuses ; Gaz naturel. La commune de Hoenheim n'est pas concernée par aucun PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	La base de donnée BASIAS recense 2 sites BASIAS au droit du site (n°ALS6702694 et n°ALS6702693), et 5 autres sites à proximité immédiate du site (n°ALS26702708 , n°ALS6702700 ,n°ALS26702721 , n°ALS6702709 et n°ALS6702722).
Dans une zone de réparlition des eaux ?		×	Le site est situé dans le bassin versant de la Souffel sur des alluvions rhénales récentes à accluelles appartenant au Pliocène de Haguenau et nappe d'alsace.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		×	
Dans un sile inscril ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oul	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un sile Natura 2000 ?		×	Les deux zones NATURA 2000 les plus proches sont à 3 km à l'est du site : - Directive Oiseaux : Vallée du Rhin de Lauterbourg à Strasbourg n° FR4211811 - Directive Habitats : Secteur Alluvial Rhin-Ried-Bruch, Bas-Rhin n° FR4201797
D'un site classé ?		X	La base de données des ICPE recense 5 installations classées au droit et à proximité immédiate du site (n° CL 6003, n° CL 432, n° CL 7847, Boîte n°84 et 83).

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables sulvantes ?

Veuillez com	pléter le tableau sulva	nt:		
Inciden	ces potentielles	Oul	Non	De quelle nature ? De quelle Importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oul, dans quel milieu ?		×	La réhabilitation comme l'aménagement du Grand frais, de Basic Fit et du parking ne nécessite pas de prélèvement d'eau dans le milieu naturel.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau soulerraines ?		X	Aucun drainage ou modification des masses d'eau ne sont envisagés.
Ressources	Est-ii excédentaire en matériaux ?	×		Le projet contient une phase de démolition. Certains arbres sur la partie nord-ouest du site seront remplacés par de nouvelles plantations.
	Est-il déficitaire en malériaux ? Si aui, utilise t il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?	×		L'apport de matériaux de carrière sera effectué pour réaliser la sous-couche et l'enrobé, mais la quantité nécessaire sera limitée par le traitement du sol à la chaux avec les matériaux disponibles sur le site.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbalions, des dégradations, des destructions de la blodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écatogiques ?		×	Sans objet.
Milleu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?		×	Les deux zones NATURA 2000 les plus proches du site sont à 3 km à l'est du site.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5,2 du présent formulaire ?		\boxtimes	Sans objet.
	Engendre til la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×		La zone située à l'ouest du projet est un emplacement réservé HOE 30. Elle correspond à un espace vert qui comporte des arbres. Le projet prévoit le remplacement de certains arbres par des plantations.
	Est il concerné par des risques technologiques ?		×	La zone à risques technologiques est située à environ 2 km au nord-est du site dans la commune de la Wantzenau.
Risques	Est-il concerné par des rísques naturels ?	×		Le site s'inscrit dans une zone sismique de niveau 3 (modéré).
	Engenare-t-II des risques sanilaites ? Est-II concerné par des risques sanitaites ?		X	L'espace du projet est dédié à être fréquenté régulièrement par une population sensible, à ce titre, aucun risque sanitaire ne sera engendré par le fonctionnement du site.
	Engendre t il des déplacements/des trafics	×		L'aménagement projeté prévoit des changements concernent les raccordements des volries nouvelles aux volries existantes. La clientèle agira aussi sur le trafic routier.
Nulsances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sanores ?	\boxtimes		Le trafic routier induit par la clientèle motorisée et par les camions de livraison est source de bruit. Le Grand frais comporte un local pour groupes froids de 18 m², qui pourrait être source de bruit, mais à l'Intérieur. Le site est longé par la D468 dont la trafic routier génère déjà des nuisances sonores.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?			Quelques dégagements d'odeurs peuvent provenir de la cuisine du restaurant Burger King et du local déchets alimentaires de 22 m² au Grand Frais. L'exploitation du site par le Grand Frais, la salle de sport Basic Fit et le restaurant Burger King n'est pas de nature à générer des odeurs susceptibles d'entrainer une gêne pour le voisinage du site.
	Engendre t-it des vibrations ? Est-il concemé par des vibrations ?		×	Les groupes froids, dans le magasin grand Frais sont susceptibles d'engendrer des vibrations à l'intérieur du magasin Grand Frais.
	Engendre-t-li des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	×		Le site sera équipé d'enseignes lumineuses, leur nombre est limité. Elles seront toutes éteintes en nocturne et le Week-end.
	Engendre-HI des rojets dans l'air ?		X	Une grande partie de la surface du site est composée d'espaces verts et d'arbres. L'ensemble des locaux seront chauffés par de l'électricité (PAC).
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×		- Eaux sanitaires : lavage, douche, vestiaires, etc. Ces eaux usées du sito seront rejetées dans le réseau existant. - Eaux pluviales : la gestion des eaux pluviales se fait à travers ; - infiltration au niveau de la tolture végétalisée (398 m²) - rétention au niveau du parking avec un rejet à l'égout. Le traitement se fera à l'aide d'un séparateur à hydrocarbures.
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	×		Selon la base donnée de Géoportail, le projet se trouve à proximité d'un ruisseau potentiellement utilisé pour l'agriculture.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×		Les déchets générés par l'exploitation du site sont ; - Les déchets industriels banals (DIB) tels que les déchets d'emballages cartons et plastiques, papiers, etc Les déchets biodégradables tels que les fruits, légumes, fromages et produits laitiers, lorsqu'ils sont périmés ou invendus les déchets issus du restaurant Burger King

Patrimoine /	Est-Il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		×	Le projet est situé au niveau d'une zone d'activité, il est éloigné du patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager.
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	×		Le site s'inscrit dans une zone à caractère naturel ou agricole destinés à être ouverts à l'urbanisation pour des activités économiques. Le restaurant Burger King sera construit sur une surface enherbée. Un parking également sora mis en place.
6.2 Les incide	du sol ?	illées d	au 6.1	sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
approuvés Oul				
hamed	11 1			
			. 5 .	ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
	Non X Si oui, décr			

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négalifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre
une annexe traitant de ces éléments) : Sans objet.
7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet tasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Short West which is a control of the
Le projet vise la réhabilitation du site existant pour la création d'une surface commerciale alimentaire, d'une salle de sport et d'un restaurant drive. L'accès principal au site se fera depuis la route de la Wantzonau (D468). Les nuisances existantes en lien avec le
trafic routier seront peu modifiées. La cartographie des risques naturels montrent qu'aucun mileu remarcable ne se trouve au droit ou à proximité immédiate du site du site. La principale incidence sur les milieux est la gestion des eaux pluviales. En raison de la taille de
la surface du projet (2.2 ha), le site est soumis à déclaration Loi sur l'eau pour la rubrique 2150. Au vu de ces éléments, l'étude d'impact ne semble pas nécessaire pour le projet.
97. (6) (8) (W.Es.)

	-8. Annexes	
8.	1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	Þ
2	Un plan de siluation au 1/25 000 ou, à détaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	×
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	×
5	Sauf pour les Iravaux, auvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) of b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une écholle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau :	Σ
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce sile. Dans les	L

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

n	ıeı

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

BOUXWILLER

10. 08/ 10/ 2013

Signature